

LES HISTOIRES DU PÈRE SIGMUND

YANN DIENER

UN CONTE POUR ENFANTS

Une administration qui ne sait pas quoi faire des enfants trop encombrants devrait relire la *Modeste proposition* publiée par Jonathan Swift en 1729.

Depuis trois semaines, les Américains sont émus par les images d'enfants enfermés et séparés de leurs parents, arrêtés quand ils tentent d'entrer illégalement sur le sol des États-Unis. Jusqu'à ce que Trump change d'avis, ses soutiens ont dû se casser la tête pour justifier ces cruels déchirements. Une journaliste de Fox News a même déclaré que ces enfants qui pleurent dans leurs geôles jouent la comédie : « Ils sont coachés par les démocrates. »

Pendant trois semaines, la presse française s'est fait l'écho de cette situation, sans trop parler du sort réservé aux enfants migrants enfermés en France. Pourtant, ces derniers mois, trois institutions ont demandé l'arrêt de la rétention d'enfants étrangers : la Cimade, le Défenseur de droits et le Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL). Il se trouve que la France a été à plusieurs reprises condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme pour l'usage qu'elle fait des centres de rétention administrative (CRA). La France fait partie des trois seuls pays européens qui autorisent la détention d'enfants. Tous les autres pays pratiquent l'assignation à résidence quand des adultes accompagnés de leurs enfants se trouvent sous le coup d'une mesure d'expulsion.

Publié au *Journal officiel* le 14 juin, le rapport du CGLPL fait état, à la suite de plusieurs visites, de la violence des conditions de rétention dans les CRA, et montre, chiffres à l'appui, l'augmentation continue du nombre d'enfants enfermés avant d'être expulsés :

C'est du Hara-Kiri pur jus

41 enfants en 2013, 45 en 2014, 106 en 2015, 172 en 2016 et 305 en 2017 : « L'enfermement des enfants est devenu une pratique destinée à faciliter l'organisation de la reconduite. » Il faut lire ce rapport, aussi précis dans les faits qu'il expose que dans les questions qu'il pose aux pouvoirs publics. Lorsqu'ils ont voté la loi pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie, les super-députés en marche ont non seulement rejeté les amendements qui visaient à proscrire l'enfermement des enfants, mais ils ont aussi augmenté la durée légale de détention...

Quel rapport avec la psychanalyse, me direz-vous ? Dans *La Chasse aux enfants*, un livre publié en 2008, la philosophe Angélique del Rey et le psychanalyste Miguel Benasayag mettent en évidence ce qu'ils appellent l'effet miroir de l'expulsion des sans-papiers. Ils s'appuient sur des témoignages pour arriver à cette conclusion : lorsque des policiers viennent, jusque dans son école, chercher un enfant pour l'expulser, ses petits camarades qui restent vissés à leurs chaises et à leur pays de naissance n'en sortent pas indemnes².

Avec Trump, nous tenons notre Ogre d'Amérique, très pratique pour ne pas regarder ce qui se passe en France. Soutenu par son président, notre ministre de l'Intérieur continue à dire qu'on ne peut pas faire autrement que d'enfermer ces gosses très encombrants³. Le président comme le ministre ont encore un peu de marge dans l'écriture de leur conte cruel : dans sa *Modeste proposition*, Jonathan Swift proposait tout simplement de donner les enfants pauvres à manger aux adultes riches – pour résoudre en même temps les problèmes de surpopulation et d'alimentation⁴. À lire d'urgence : c'est du Hara-Kiri pur jus. ■

1. cgpl.fr

2. *La Chasse aux enfants. L'effet miroir de l'expulsion des sans-papiers*, de Miguel Benasayag et Angélique del Rey (La Découverte).

3. Cf. la réponse de Gérard Collomb citée dans le rapport du CGLPL.

4. *Modeste proposition pour empêcher les enfants des pauvres en Irlande d'être à la charge de leurs parents ou de leur pays et pour les rendre utiles au public*, de Jonathan Swift (Folio).